



Lille, le 22 mai 2014

Syndicat National de l'Éducation Physique
Fédération Syndicale Unitaire
Académie de LILLE

Marc BOULOGNE, Secrétaire Académique
135 Route de Boussois
59600 ASSEVENT
Tel : 06.85.20.34.90.
E-mail : s3-lille@snefsu.net

A

Monsieur le Recteur de l'Académie de LILLE

OBJET : implantation des postes berceaux pour l'affectation des Fonctionnaires Stagiaires EPS rentrée 2014

Monsieur le Recteur,

Nous souhaitons revenir sur les futures conditions d'affectation des Fonctionnaires Stagiaires lauréats du Capéps 2014 : vous avez fait le choix dans l'académie de Lille pour la rentrée scolaire 2014, de poursuivre et d'amplifier l'implantation des « postes berceaux » issus de transformations de postes créés, vacants ou libérés, pour l'affectation des Fonctionnaires Stagiaires EPS. Ces choix ont été souvent imposés aux établissements et contre l'avis des équipes pédagogiques EPS.

La situation est suffisamment tendue, au regard du contexte général et en particulier concernant le mouvement intra EPS pour que nous vous demandions de réétudier cette question.

A ce jour, à notre connaissance, 49 postes EPS vacants sont retirés du mouvement intra 2014 (soit une hausse de 25% par rapport à 2013), dont certains très attractifs.

En effet, parmi les 49 établissements concernés, sollicités, le barème en vœux précis atteint un maximum de 1144 points !!! Et sans se référer à des demandes sur vœux larges commune bonifiés.

L'an dernier, 141 mutations en EPS ont été réalisées soit un taux de satisfaction faible des participants volontaires de 22.8%.

Sur les 310 demandeurs à l'intra, combien pourront être mutés cette année avec la pénurie de postes fixes ?

Bloquer 49 postes revient à dire que cette année, le mouvement sera plus que réduit.

Cela signifie également que les 8 collègues EPS envoyés en mesure de carte scolaire seront affectés après les Fonctionnaires Stagiaires EPS.

Ainsi :

- une mcs sur le LP Boilly La Bassée alors qu'un support stagiaire créé à la rentrée 2014 au collège Schweitzer à La Bassée) ;
- une mcs en 2012 au LP de l'Yser de Wormhout alors qu'un support stagiaire créé à la rentrée 2014 dans cet établissement ;
- trois MCS dans le bassin de Dunkerque, 1 seul poste vacant disponible sur la commune de Grande Synthe alors qu'un support stagiaire créé à la rentrée 2014 au LP de l'Yser de Wormhout et un support stagiaire créé à la rentrée 2012 au collège G. Malo de Dunkerque ;

Les choix de réservation de postes rentrent en concurrence avec les vœux des candidats demandeurs au titre du handicap et /ou en rapprochement de conjoints : cela va à l'encontre des priorités légales pour la mobilité des personnels.

Pour d'autres enfin, la liste des postes bloqués réduit à néant l'espoir de revenir dans la commune qu'ils avaient quitté, suite à une mesure de carte scolaire ; elle pénalise également les candidats qui aspirent à enseigner en lycée avec huit nouveaux postes berceaux en lycée à la rentrée 2014 (exemple : deux supports dans la cité scolaire à Hazebrouck, deux supports créés en lycées à Calais).

De plus, l'implantation des postes « berceaux » est concentrée sur la métropole lilloise, secteur très demandé et où la mobilité est réduite ; ainsi, onze postes bloqués pour la rentrée 2014 alors que l'an dernier, six mutations. Il en est de même sur Calais avec deux supports créés alors qu'aucune mutation en 2013.

Nous réitérons notre demande pour que les fonctionnaires stagiaires soient bien affectés en priorité sur des BMP de 14h constitués d'Heures Postes et d'HSA.

Par ailleurs, ces « supports » pourraient être inférieurs à 14h, le professeur stagiaire pouvant être en doublette sur une partie, même minime, du service de son tuteur (situation très formative).

La prise en compte de ces éléments permettrait de « libérer » des postes et ainsi d'améliorer la fluidité du mouvement Intra. Sans cela, c'est le droit à une mobilité choisie qui est gravement remis en cause.

Nous ne pouvons accepter que les collègues demandeurs au mouvement intra, qui, comme une très large partie de la profession, se battent pour l'emploi des jeunes, se trouvent ainsi pénalisés.

Avant le lancement des opérations mutations, nous réitérons notre demande qu'un groupe de travail académique soit mis en place pour étudier nos propositions. Cela contribuerait à la mise en œuvre d'un véritable dialogue constructif.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, à l'expression de notre considération distinguée.



Marc BOULOGNE
Secrétaire académique du SNEP-FSU Lille

POSTES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES EPS 2014 - 2015

				Commentaire
	LYCEE - LP			
1	0620006V	LYCEE ROBESPIERRE	ARRAS	MCS en 2008
2	0620052V	LYCEE BRANLY	BOULOGNE SUR MER	
3	0620062F	LYCEE COUBERTIN	CALAIS	
4	0624141P	LYCEE VINCI	CALAIS	
5	0620120U	LYCEE A. FRANCE	LILLERS	
6	0622803K	LYCEE BLAISE PASCAL	LONGUENESSE	
7	0590018Z	LYCEE JESSE DE FOREST	AVESNES SUR HELPE	
8	0590044C	LYCEE J. M. JACQUARD	CAUDRY	
9	0596854E	LYCEE DU PAYS DE CONDE	CONDE SUR L'ESCAUT	APV - ZS
10	0590093F	LYCEE BEAUPRE	HAUBOURDIN	MCS en 2013
11	0590101P	LYCEE DES FLANDRES	HAZEBROUCK	
12	0620011A	LP LE CARON	ARRAS	
13	0623328F	LP HENRI SENEZ	HENIN BEAUMONT	
14	0590005K	LP PIERRE JOSEPH FONTAINE	ANZIN	
15	0590102R	LP MONTS DE FLANDRES	HAZEBROUCK	
16	0590111A	LP SONIA DELAUNAY	LOMME	
17	0595856V	LP	WORMHOUT	MCS en 2012
	CLG 59			
187	0593476H	CLG MERMOZ	FACHES THUMESNIL	
19	0596059R	CLG J. FERRY	HAUBOURDIN	CLD en 2012
20	0593231S	CLG A. SCHWEITZER	LA BASSEE	
21	0593658F	CLG FLANDRE	LA MADELEINE	
22	0595163S	CLG LAVOISIER	LAMBERSART	MCS en 2004
23	0593991T	CLG THEODORE MONOD	LESQUIN	
24	0590115E	CLG FRANKLIN	LILLE	
25	0590131X	CLG JEAN JAURES	LOMME	
26	0594537L	CLG JULES VERNE	NEUVILLE EN FERRAIN	
27	0595328W	CLG L. BLUM	VILLENEUVE D'ASCO	
28	0595597N	CLG VOLTAIRE	WATTIGNIES	
29	0593242D	CLG GUSTAVE NADAUD	WATTRELOS	APV - RRS
30	0594636U	CLG MAXIME DEYTS	BAILLEUL	MCS en 2006
31	0594872A	CLG LE FRISON	CASSEL	MCS en 2012
32	0593666P	CLG GASPARD MALO	DUNKERQUE	
33	0593486U	CLG FELICIEN JOLY	FRESNES SUR ESCAULT	APV - RRS
34	0593251N	CLG ERNEST SCHAFFNER	ROOST WARENDIN	
35	0593490Y	CLG J. LEMAIRE DE BELGES	BAVAY	
36	0590055P	CLG A. JENNEPIN	COUSOLRE	
37	0590150T	CLG BUDE	MAUBEUGE	
38	0595174D	CLG PAUL DUEZ	CAMBRAI	
39	0595277R	CLG PREVERT	CAUDRY	
40	0594648G	CLG SAINT EXUPERY	SOLESMES	

	CLG 62			
41	0622864B	CLG F. MITTERRAND	ARRAS	
42	0622422W	CLG J J. ROUSSEAU	AVION	
43	0623322Z	CLG ANNE FRANCK	DOURGES	
44	0622795B	CLG F. RABELAIS	HENIN BEAUMONT	
45	0622098U	CLG EMILE ZOLA	FOUQUIERES LES LENS	APV – RRS MCS 2010
46	0622417R	CLG MICHELET	LENS	
47	0620180J	CLG LEON BLUM	WINGLES	APV - RRS
48	0622427B	CLG DU PAYS DE L'ALLOEU	LAVENTIE	
49	0620165T	CLG ESPLANADE	ST OMER	